

Mouvement S.E.M.
(Sensibilisation pour une enfance meilleure)

États financiers
au 31 mars 2025

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 14

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 201
745, rue Gadbois
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3A 0A1

T 450 348-6886

Aux administrateurs de
Mouvement S.E.M.
(Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons de particuliers et de produits d'activités diverses pour lesquels il n'est pas possible de mener à bien notre examen. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons de particuliers et des produits d'activités diverses, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2025 et 2024, de l'actif à court terme aux 31 mars 2025 et 2024 et de l'actif net aux 1er avril 2024 et 2023 et aux 31 mars 2025 et 2024. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Saint-Jean-sur-Richelieu
Le 9 juin 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A126184

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Produits		
Apports (note 3)	543 828	564 622
Autofinancement		
Bingo	27 259	23 270
Supervision des droits d'accès	5 008	5 224
Cotisations des membres	1 320	1 700
Camps d'été	761	4 002
Activités diverses	887	1 825
Autres		
Intérêts	9 300	3 976
Fonds POC		1
Remboursement de frais de déplacement		1 378
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	989	2 664
	<u>589 352</u>	<u>608 662</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	310 019	406 060
Honoraires professionnels	95 797	55 008
Entretien et réparations	30 183	12 960
Matériel et fournitures diverses	20 916	21 025
Frais liés aux programmes	13 043	8 733
Déplacements	10 820	16 522
Frais de formation	8 275	13 567
Activités de promotion et impression	5 823	17 797
Télécommunications	4 488	4 930
Assurances	3 676	3 747
Énergie	2 099	5 328
Réunions		2 535
Créances douteuses	338	7 102
Frais bancaires	940	970
Amortissement des immobilisations corporelles	35 907	34 253
	<u>542 324</u>	<u>610 537</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u><u>47 028</u></u>	<u><u>(1 875)</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025
(non audité)

	2025			2024
	Non affecté	Affecté	Investi en immobilisations corporelles	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	54 756	68 308	361 365	484 429
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	94 890	(12 944)	(34 918)	47 028
Investissement en immobilisations corporelles	(2 143)		2 143	
Affectation d'origine interne (note 10)	(16 850)	16 850		
Solde à la fin	130 653	72 214	328 590	531 457

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	47 028	(1 875)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	35 907	34 253
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(989)	(2 664)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>25 919</u>	<u>86 291</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	107 865	116 005
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de dépôts à terme	(150 000)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(2 143)</u>	<u>(44 885)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(152 143)</u>	<u>(44 885)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(44 278)	71 120
Encaisse au début	<u>260 352</u>	<u>189 232</u>
Encaisse à la fin	<u><u>216 074</u></u>	<u><u>260 352</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)
Situation financière
 au 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	216 074	260 352
Dépôts à terme	69 000	
Comptes clients et autres créances (note 4)	12 617	10 961
Subvention du gouvernement provincial à recevoir	17 922	13 502
	<u>315 613</u>	<u>284 815</u>
Long terme		
Dépôts à terme	100 000	19 000
Immobilisations corporelles (note 5)	331 063	364 827
	<u>746 676</u>	<u>668 642</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	34 271	50 586
Apports reportés (note 8)	177 451	129 141
Produits reportés	1 024	1 024
	<u>212 746</u>	<u>180 751</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	2 473	3 462
	<u>215 219</u>	<u>184 213</u>
ACTIF NET		
Non affecté	130 653	54 756
Affecté (note 10)	72 214	68 308
Investi en immobilisations corporelles	328 590	361 365
	<u>531 457</u>	<u>484 429</u>
	<u>746 676</u>	<u>668 642</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, a pour objectif de sensibiliser la population à une enfance meilleure et d'offrir un soutien aux organismes œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Autofinancement

Les produits d'autofinancement sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les événements ont eu lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant de l'autofinancement encaissée mais non encore gagnée est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés. De plus, certains produits d'autofinancement proviennent de ventes au comptant et sont constatés au point de vente lorsque le client a participé à l'activité et a versé le produit de la vente.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiment	25 ans
Équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier de bureau et agencements	5 ans

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - APPORTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Subvention de la municipalité		
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	2 000	4 000
Subvention du gouvernement fédéral		
Agence de santé publique du Canada (Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE))	101 302	101 302
Subventions du gouvernement provincial		
Centre d'intégration de santé et des services sociaux de la Montérégie-Centre		
PSOC - Mission globale : Santé	155 748	147 372
Supervision des droits d'accès (SDA)	74 450	47 039
Direction de santé publique - Table de concertation en périnatalité	65 000	65 094
Autres subventions		
Regroupement québécois des ressources de supervision des droits d'accès	9 500	20 560
Autres subventions		14 432
Dons		
Centraide du Grand Montréal	130 324	162 676
Autres organismes	250	1 000
Particuliers	5 254	1 147
	<u>543 828</u>	<u>564 622</u>

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Comptes clients	900	2 195
Taxes à la consommation à recevoir	11 717	8 766
	<u>12 617</u>	<u>10 961</u>

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2025	2024
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	59 108		59 108	59 108
Bâtiment	400 866	162 744	238 122	254 157
Équipement	32 138	13 016	19 122	27 317
Équipement informatique	38 825	31 884	6 941	9 213
Mobilier de bureau et agencements	64 760	56 990	7 770	15 032
	595 697	264 634	331 063	364 827

6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme a une entente de crédit renégociable en avril 2025. En vertu de l'entente, des sommes sont disponibles sous forme d'emprunt bancaire et de cartes de crédit.

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 12 500 \$, porte intérêt au taux de 9,7 % (11,95 % au 31 mars 2024). Au 31 mars 2025, le montant utilisé est nul (0 \$ au 31 mars 2024).

Un montant de 5 000 \$ est disponible sous forme de cartes de crédit au taux de 9,7 % (11,95 % au 31 mars 2024). Au 31 mars 2025, le montant utilisé est de 5 975 \$ (1 767 \$ au 31 mars 2024) et est présenté dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement.

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	31 777	31 294
Salaires et vacances à payer	2 494	19 292
	34 271	50 586

Les sommes à remettre à l'État totalisent 721 \$ au 31 mars 2025 (5 008 \$ au 31 mars 2024).

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

8 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Centraide		
Fonds jeunesse		
Solde au début	59 854	34 697
Montant encaissé		55 000
Montant constaté aux résultats		(29 843)
Solde à la fin	<u>59 854</u>	<u>59 854</u>
Fonds d'inclusion		
Solde au début	69 287	41 787
Montant encaissé		27 500
Montant constaté aux résultats		
Solde à la fin	<u>69 287</u>	<u>69 287</u>
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu		
Fonds d'exploitation courante et Projet SEM parental		
Solde au début		
Montant encaissé	12 000	4 000
Montant constaté aux résultats	<u>(2 000)</u>	<u>(4 000)</u>
Solde à la fin	<u>10 000</u>	<u>-</u>
Desjardins		
Projet SEM parental		
Solde au début		
Montant encaissé	12 000	
Montant constaté aux résultats		
Solde à la fin	<u>12 000</u>	<u>-</u>
Centre d'intégration de santé et des services sociaux de la Montérégie		
Supervision des droits d'accès (SDA)		
Solde au début		
Montant encaissé	100 760	
Montant constaté aux résultats	<u>(74 450)</u>	
Solde à la fin	<u>26 310</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>177 451</u>	<u>129 141</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du prochain exercice.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Centraide		
Solde au début		1 675
Montant constaté aux résultats		<u>(1 675)</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>
Dons de sociétés		
Solde au début	3 462	4 451
Montant constaté aux résultats	<u>(989)</u>	<u>(989)</u>
Solde à la fin	<u>2 473</u>	<u>3 462</u>
Total	<u>2 473</u>	<u>3 462</u>

				2025
	Solde au début	Affectation	Utilisation	Total
	\$	\$	\$	\$
Projet S.O.S. SEM	1 408		(944)	464
Projet Resilience 2.0 / SEM Parental	54 900	16 850		71 750
Remplacement de la toiture	12 000		(12 000)	
	68 308	16 850	(12 944)	72 214

				2024
	Solde au début	Affectation	Utilisation	Total
				\$
Projet S.O.S. SEM	2 002		(594)	1 408
Rénovation sous-sol	53 000		(53 000)	
Augmentation des salaires	23 100		(23 100)	
Projet Resilience 2.0 / SEM Parental		54 900		54 900
Remplacement de la toiture		12 000		12 000
	78 102	66 900	(76 694)	68 308

Au cours de l'exercice, l'organisme a affecté un montant de 16 850 \$ pour le projet SEM parental. L'utilisation prévue de l'affectation totale de 71 750 \$ est de 18 250 \$ pour l'exercice 2025-2026, 26 750 \$ pour l'exercice 2026-2027 et 26 750 \$ pour l'exercice 2027-2028.

Mouvement S.E.M. (Sensibilisation pour une enfance meilleure)

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.